

Campagne Centraide - Ville de Montréal

Encan - Foire aux questions

Dans le cadre de la campagne Centraide, la Ville de Montréal offre la possibilité aux unités d'affaires d'organiser un encan accessible à l'ensemble des employés de la Ville. Les recettes des ventes seront entièrement remises à Centraide.

Quels sont les principes de base d'un encan ?

Il s'agit d'une vente dans laquelle plusieurs personnes sont en concurrence pour l'acquisition d'un même bien qui est finalement attribué au plus offrant.

Qu'est-ce qu'un encan en ligne ?

Il s'agit d'une vente aux enchères dont l'inscription et les mises se font par le biais de ce site sécurisé. Si vous remportez votre mise à la fermeture de l'enchère, vous avez gagné.

Qui peut participer ?

Les employés de la Ville uniquement. Vous devrez fournir votre numéro d'employé et votre unité pour payer une enchère que vous aurez remportée.

Comment payer ?

Le paiement des enchères gagnantes se fait par carte de crédit uniquement, dans un délai maximum de 48 heures suivant la clôture des enchères. Le paiement doit se faire sur la plateforme sécurisée des activités de la campagne Centraide de la Ville de Montréal. Vous devez payer dans l'activité d'encan de l'unité qui l'a organisée. Les détails vous seront envoyés par courriel une fois les enchères terminées.

Vous serez mis en contact avec le donateur lorsque vous aurez envoyé votre confirmation de paiement.

Que se passe-t-il si je ne paye pas dans le délai imparti ?

La personne suivante ayant misé sera informée qu'elle a remporté la mise afin qu'elle puisse effectuer son paiement.

Est-ce que je reçois un reçu d'impôt si je donne quelque chose ?

Chaque lot est offert gracieusement et les recettes de la vente sont destinées à 100 % à Centraide du Grand Montréal. Aucun reçu d'impôt ne sera émis.

Est-ce que je reçois un reçu d'impôt si je remporte une enchère ?

Aucun reçu d'impôt ne sera émis puisqu'il s'agit d'un bien qui est acheté.

Comment je récupère l'article que j'ai payé ?

Avant de miser, vérifiez si l'article est dans une zone facile d'accès pour vous grâce au code postal, ou s'il y a plus de détails dans le descriptif. Vous serez mis en contact avec le donateur pour la prise de possession une fois que vous aurez envoyé la preuve de votre paiement.

Qui est responsable si j'ai du mal à récupérer mon article ?

Communiquez avec votre directeur de campagne.

J'ai gagné une enchère pour un lot qui n'a pas été donné par mon unité, dans quelle unité est enregistré mon achat ?

Le montant est comptabilisé dans l'unité qui a organisé l'enchère.